

8 sept. 2019

9h à 18h

VIDE GRENIER

Clôtre des Jacobins Saint-Sever

**Animation
musicale**



Organisé par la FACWA

Petite restauration possible sur place

Prix : Intérieur : 7€ la table

Extérieur : sous les arcades : 7€ la table,
dans la cour : 6€ la table

3€ le ml (sans table) ou le portant non fourni

Contact et réservation

06 71 15 60 32 (entre 18h et 20h)

facwaline@hotmail.fr

Fiche d'inscription au dos

RÈGLEMENT DU VIDE GRENIER DE SAINT-SEVER LE 8 SEPTEMBRE 2019

- vide grenier ouvert aux particuliers et professionnels
- Ouverture des portes à 7h pour les exposants (fin d'installation 9h)
- Les organisateurs se réservent le droit de disposer des emplacements non occupés à partir de 9h.
Pas d'inscription sur place sauf en cas de désistement constaté à partir de 9h.
- L'attribution des emplacements dans la limite des places disponibles relève de la seule décision des organisateurs.
- En cas d'absence d'un exposant ou d'intempéries, aucun remboursement ne sera effectué.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de dégradation sur les stands
- La participation à cette manifestation implique la complète acceptation du présent règlement.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 3 SEPTEMBRE 2019 INCLUS

Informations

06 71 15 60 32 (de 18h à 20h)
facwaline@hotmail.fr

Pas de réservation téléphonique sans inscription.

Le dossier d'inscription est à renvoyer à :

FACWA
1, voie communale du Rey
40 500 Saint-Sever

Seuls les dossiers accompagnés de ces 3 justificatifs seront pris en considération :

- le bulletin d'inscription (ci-dessous)
- le règlement correspondant au montant de votre réservation (chèque à l'ordre de FACWA)
- photocopie de la carte d'identité

Selon la réglementation, ce bulletin sera joint au registre remis en mairie.

----- ✂ -----

Je soussigné(e) NOM : PRÉNOM :
Raison sociale : ayant la fonction de
Adresse du représentant
Code postal..... Ville.....
Téléphone..... Email.....
n° carte d'identité..... délivrée le/...../.....
Par.....
Agissant en tant que particuliers professionnel n° RCS/Métiers.....
Intérieur et arcades extérieures : nombre de table (2m environ) : x7€ =€ (table fournie)
Cour extérieure : nombre de table (2m environ) : X6€ =€ (table fournie)
3€ le ml ou le portant (non fourni) : x3=.....€
TOTAL : €

Conformément à la législation en vigueur, déclare sur l'honneur

PARTICULIERS

- ne pas être commerçant
- ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L310-2 Code du commerce)
- ne pas participer à deux autres événements de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 Code pénal)

Fait à le
Signature

PROFESSIONNELS

- être soumis au régime de l'Art.L310-2 du Code du commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (art.321-7 Code pénal)

Fait à le
Signature